

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 912

Artikel: L'histoire suisse vue par le Conseil fédéral : y a-t-il un Vaudois au Conseil fédéral? Et, accessoirement, un Saint-Gallois au Département militaire?
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(jd) Si les Zurichois ont, le 12 juin, assez nettement refusé le crédit de 42 millions pour la modération de la circulation, les Lucernois par contre ont largement approuvé une dépense de 8,5 millions — proportionnellement plus élevée par habitant — pour des mesures du même type.

Il est intéressant de connaître les principales raisons qui ont favorisé cette décision positive, car tôt ou tard toutes les agglomérations se trouveront confrontées au même problème.

LUCERNE

Amélioration de l'espace urbain

Les Organisations progressistes de Suisse (POCH), fortement implantées à Lucerne, ont mené un travail de longue haleine pour l'amélioration des conditions de vie en ville. Le projet officiel a donc bénéficié d'un climat politique particulièrement favorable.

Les mesures préconisées ont été longuement préparées et discutées dans le cadre d'une planification ouverte à laquelle les habitants ont pu participer; les citoyens savaient concrètement à quoi correspondait le crédit demandé; le projet ne visait pas l'ensemble de l'agglomération mais une vingtaine de rues seulement: les autorités communales ont choisi délibérément d'avancer par étapes. Cette stratégie des petits pas a reçu l'appui des écologistes et des associations d'habitants, qui ont su adapter leurs exigences à la faisabilité politique. Enfin la Municipalité a conduit toute l'opération sous le sigle de «l'amélioration de l'espace urbain» et de «l'embellissement de la ville», une image moins négative que celle qui fait seulement référence à des mesures coercitives. Modérer la circulation ne signifie pas seulement créer des chicanes mais également arboriser la ville, restituer des places aux piétons et y installer des terrasses de bistrot.

L'HISTOIRE SUISSE VUE PAR LE CONSEIL FEDERAL

Y a-t-il un Vaudois au Conseil fédéral ?

et, accessoirement, un Saint-Gallois au Département militaire ?

(ag) L'initiative populaire «pour une Suisse sans armée» pouvait appeler deux réponses du Conseil fédéral: rabrouante ou pédagogique. Il a choisi, en dépit du lèse-tabou, l'explication patiente. Il faut l'en féliciter. Il n'y a pas un usage farfelu des droits populaires et un autre, convenable: il y a un droit d'initiative au contenu non limité.

Prenant au sérieux l'initiative, le Conseil fédéral joue le jeu démocratique. C'est le meilleur du Message.

Mais toute réponse, qui se veut exhaustive, prête le flanc. Je lisais donc dans cette attente le Message, avec l'esprit narquois que l'on a dans les rangs. Où le *simple soldat* comme dit le Conseil fédéral (p. 15 du polycopié) ne laisse pas passer inaperçue une galonnerie de la hiérarchie hors rang, ce qui est une des formes de ce *puissant facteur d'intégration nationale* que sont nos services d'instruction, notamment l'école de recrues (p. 15).

Deux ou trois choses de cette veine à relever, voir ci-dessous. Mais la conception que le Conseil fédéral se fait de l'histoire suisse m'a fait perdre ma gouaille.

A Lenzbourg

En 1978, les gouvernements de Thurgovie, d'Argovie, des Grisons, de Saint-Gall, du Tessin, de Vaud se retrouvaient au château habsbourgeois, ancienne résidence du bailli bernois, pour fêter ensemble les 175 ans de leur entrée dans la Confédération, comme cantons souverains, par la vertu de la Médiation de Bonaparte.

Les discours eurent cette originalité d'être prononcés dans les quatre langues nationales, romande y compris. En 1803, le pluralisme helvétique avait franchi un pas décisif, celui de l'égalité et de la diversité des droits cantonaux. La date est d'importance.

Quinze ans de malheur

Le Message fédéral, désireux de démontrer, par le recours à l'histoire, qu'une armée forte préserve le pays du

malheur, ne pouvait manquer de se référer à l'invasion française de 1798. Pour les besoins de sa thèse, il souligne les épisodes douloureux: bataille des armées russes, autrichiennes, françaises sur notre sol; répression féroce de la révolte en Suisse centrale — *la sollicitude de Pestalozzi pour les orphelins de Stans était une bien faible consolation dans le désespoir général*; recrutement du contingent que la Suisse devait fournir à Napoléon — *la plupart d'entre eux sont morts loin de leur patrie, dans les plaines de la Volga et de la Bérésina*.

Petite question: le Conseil fédéral peut-il préciser combien de soldats suisses sont morts sur la Volga, la Grande armée de Napoléon n'ayant jamais atteint ce fleuve?

A partir de l'écroulement de la Confédération des Treize cantons, en 1798 (anniversaire que les radicaux vaudois fêtent par des banquets-choucroute patriotiques, y buvant à la fois le vin blanc et l'éloquence de «leur» conseiller fédéral), la Suisse connut quinze années de souffrance, uniques dans son histoire (p. 11).

Les souffrances furent réelles, sans conteste. Mais depuis 1803, la Suisse ne fut pas occupée, comme la chronologie trompeuse du Message le laisse croire. Les contingents de soldats incorporés à l'armée française furent composés souvent de volontaires, notamment dans les cantons libérés par la France; les Vaudois, morts à la Bérésina, furent beaucoup plus nombreux que les autres Confédérés. Et, si l'on accepte l'échelle des

valeurs des vertus militaires — ce qui devrait être la perspective d'un plaidoyer pour l'armée suisse — ils s'y sont comportés en braves.

Mais la partialité historique du Conseil fédéral se trahit en une phrase: *L'ancienne Confédération n'existait plus. Les structures politiques qui lui succédèrent furent imposées par la France, ce qui les privait de légitimité.*

En 1803, les Vaudois eurent pour premiers hommes d'Etat des magistrats d'exceptionnelle qualité: Monod, Pidou, Muret. Leur travail pour structurer le jeune Etat fut en tous points remarquable et cette réussite marqua l'affirmation d'une légitimité qui ne devait rien à la France et que les autres cantons, après la chute de Napoléon, reconurent. Fêtant l'anniversaire de 1803, les six cantons de la Médiation ne se sont donc pas trompés de date.

Il est indécent que dans le bilan de ces quinze années de malheur *uniques dans l'histoire suisse*, le Conseil fédéral n'ait pas, à l'actif, tenu à faire ressortir la mise en place, réussie, des composants de la Suisse d'aujourd'hui.

En filigrane de cette partialité, la croyance profonde que la Suisse des Treize cantons était suisse d'un plus pur alliage que la Suisse qui dut accepter, sur pied d'égalité, les minorités autrefois sujettes. De même, alors que le rôle de l'armée au XIX^e est évoqué lors des grandes mobilisations, en 1856 et 1870, silence sur le Sonderbund, qui contrarie cette image de la pure Urschweiz. Et si un Tessinois est évoqué, c'est, naturellement, le conseiller fédéral Motta pour une citation parfaitement creuse en regard de son comportement politique concret ultérieur: *Pour la Suisse qui a vraiment compris le sens et la vocation de son Etat, les mots patrie et humanité rendent deux sons en pleine harmonie.*

Vraiment, la bonne volonté louable du Conseil fédéral à justifier l'armée, qui est acceptée par le peuple sans trop de phrases, laisse percer les préjugés militaires du «Vrai Suisse». Mieux aurait valu finalement répondre: *«j'veux pas le savoir».*

A part ça

— Toujours cette insistance à rappeler que l'armée distribue de l'argent à l'industrie, aux artisans, à des handicapés. Les partisans du moins d'Etat se décou-

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La ville dont le maire est premier ministre

(cfp) Depuis le 29 mai, pour que Mamie voie du pays... la ligne A du RER relie Paris à Cergy (publicité pour une connexion qui met Conflans-Fin d'Oise à une demi-heure du centre de Paris). Conflans-Sainte-Honorine dispose de plusieurs gares, Fin d'Oise étant la plus récente. Son ouverture représente une amélioration des transports publics pour la ville qui s'étale sur une pente douce au bord de la Seine, non loin du confluent de l'Oise et de ce fleuve. Conflans-Sainte-Honorine compte un peu plus de 30 000 habitants. Dans l'éditorial du numéro 14 du mensuel d'informations locales et municipales *VAC-Vivre à Conflans Magazine*, distribué à tous les ménages en juin, le maire Michel Rocard, devenu premier ministre, explique notamment: *Quoi qu'il en soit, je reste maire de Conflans. Je ne veux pas perdre le contact avec les réalités quotidiennes. Conflans est une ville qui bouge, une ville que j'aime et qui m'est nécessaire pour éviter l'asphyxie des*

vrent une vocation sociale neuve quand c'est le militaire qui distribue. C'est l'Armée Providence.

Mais le zèle comptable va très loin.

Des sondages ont permis d'établir qu'un régiment d'infanterie dépense un montant d'environ 0,5 à 1 million de francs pendant un cours de répétition...

Y compris les soirées de batterie ou de campagne payées par la troupe. Ça fait penser aux banques qui pour mieux arrondir la somme des impôts qu'elles acquittent englobent l'impôt payé par leurs employés sur leurs salaires.

— Est-il heureux d'insister sur le fait que la neutralité autrichienne, reconnue elle aussi internationalement, est de même nature que la neutralité suisse? C'est confondre neutralisation et neutralité.

— Le Message nous apprend que deux Suisses, Ducommun et Gobat, reçurent le prix Nobel de la paix en 1902 comme directeurs du Bureau international de la paix. ■

palais nationaux. En fait, le maire de Conflans suit l'exemple du maire de Lille (Mauroy) et de celui de Paris (Chirac), pour ne pas remonter plus haut. Une telle situation est impensable en Suisse où le cumul de mandats dans des exécutifs est interdit.

Lorsqu'on arrive à Conflans par le RER et qu'on descend vers la Seine, on découvre immédiatement l'importance de la batellerie pour la région. Il y a les péniches, le monument aux morts de la batellerie, la pierre dressée *en souvenir de M. René Coty, président de la République et de Madame Coty, bienfaitrice et marraine de la batellerie*; il y a encore la Péniche «Je sers», siège de la Paroisse batelière, le Musée de la batellerie et le «Pardon de la batellerie» qui a eu lieu du 17 au 19 juin. Cette présence permet aussi de mesurer les difficultés de ce mode de transport dans un monde en transformation. C'est pourquoi la désignation d'un secrétaire d'Etat à la voie d'eau par le premier ministre Rocard a été saluée avec espoir à Conflans. Le Père Duvallet, aumônier de la batellerie, se montre alarmiste: *Si on ne réagit pas, cette chapelle est destinée à mourir avec le port de Conflans, devenu le cimetière de la batellerie.*

Ajoutons que Conflans est jumelée avec trois localités de pays de la CEE et qu'on y connaît aussi la Suisse, puisqu'une classe d'Estavayer-le-Lac a été reçue en avril. Le magazine municipal présente d'ailleurs cette visite: *Durant une semaine les écoliers helvétiques ont découvert Paris et Conflans et ont fait plus ample connaissance avec l'école française, et en particulier avec ses sports.* Quant aux jeunes Conflanais, quelques-uns viennent d'effectuer un bref séjour en Suisse. Conflans Sainte-Honorine ne donne pas l'impression d'être une cité dortoir aux portes de la Ville lumière mais semble être en avance sur son temps: ce dimanche d'élections du 12 juin, l'horloge de l'église Saint-Maclou avançait d'une demi-heure. Sans doute Michel Rocard, qui est venu saluer ses administrés, était-il impatient de connaître le verdict des urnes. ■